## TCHAD — SUIVI DES URGENCES (ETT)

Tableau de bord #66 Date de publication : 4 août 2020

Évaluation menée sur le Évaluation menée auprès

d'informateurs clés par

téléphone

Le suivi des urgences a pour but de recueillir des informations sur les mouvements importants et soudains de populations. Les informations sont collectées à travers des entretiens avec des informateurs clés ou des observations directes. Ce tableau de bord présente des informations sur des mouvements de personnes survenus le 31 juillet et le 2 août 2020 dans un site et un village de la province du Lac.

## RÉSUMÉ DE L'ALERTE

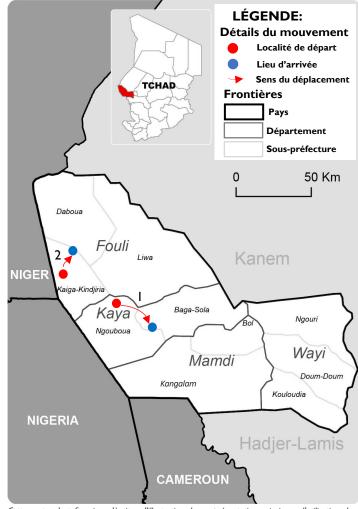
→ POPULATION DÉPLACÉE : 2 951 Personnes Déplacées Internes, 575 Ménages (estimations)

Suite à une attaque armée survenue le 31 juillet 2020:

- Le 31 juillet 2020, 200 ménages (701 individus) ont quitté le village de Kalam situé dans la souspréfecture de **Ngouboua** (département de **Kaya**) pour se réfugier dans le site de **Fourkouloum**, situé dans la même sous-préfecture (les informations sur ce mouvement ont déjà été rapportées, dans une version antérieure du rapport, publiée le 3 août 2020)
- Le 2 août 2020, 375 ménages (2 250 individus) ont quitté le site de Tinana situé dans la souspréfecture de Kaiga-Kindjiria (département de Fouli) pour se réfugier dans le village de Wolerom, situé dans la même sous-préfecture

DATE DU MOUVEMENT	POPULATION DÉPLACÉE	SOUS- PRÉFECTURE D'ACCUEIL	LIEU D'ACCUEIL	CAUSE DU MOUVEMENT	MODE DE TRANSPORT	BESOINS PRIORITAIRES		
31/07/2020	200 ménages, 701 individus	Ngouboua	Site de Fourkouloum	Attaque armée	À pied et à dos d'animal	Vivres	Abris	<b>E</b> au
02/08/2020	375 ménages, 2 250 individus	Kaiga- Kindjiria	Village de Wolerom			Articles non-alimentaires	Vivres	Abris

Dates de collecte : ler et 4 août 2020 Nombre de lieux évalués : 2



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.









